

Paris, le 3 avril 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Une vision restrictive et dépassée du parcours de soins des femmes

L'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes (ONSSF) prend acte du communiqué de l'UFML intitulé « Le gynécologue-obstétricien au centre du parcours de soin des femmes ».

Ce positionnement repose sur une lecture restrictive et dépassée des compétences professionnelles, en décalage avec les réalités actuelles du système de santé.

#### Les sages-femmes, professionnelles médicales à part entière

Grâce à leur formation médicale complète, leurs capacités de diagnostic et d'orientation, les sages-femmes exercent en parfaite autonomie et pleine responsabilité le suivi des situations physiologiques. Elles disposent également des compétences pour repérer les situations pathologiques et, en collaboration avec le gynécologue-obstétricien, assurer leur prise en charge, garantissant ainsi la sécurité et la continuité du parcours de soins. Les présenter comme secondaires ou périphériques ne correspond ni au cadre réglementaire, ni aux pratiques de terrain.

#### Une conception verticale et datée du système de santé

Placer un seul professionnel « au centre » du parcours traduit une vision verticale et dépassée. Les organisations les plus efficaces reposent sur une gradation des soins, adaptée au niveau de risque, et sur la coordination de tous les professionnels. Opposer les acteurs plutôt que structurer leur complémentarité ne répond pas aux enjeux actuels.

#### La sécurité des patientes ne repose pas sur la centralisation

La sécurité des patientes ne dépend pas de la concentration des prises en charge, mais de leur pertinence. Assimiler qualité et centralisation systématique méconnaît les principes de l'organisation obstétricale moderne. Une approche uniforme pour les grossesses physiologiques est inefficace et peut désorganiser le suivi.

#### Une vision déconnectée des difficultés d'accès aux soins

Les délais s'allongent, les inégalités territoriales se creusent et de nombreuses femmes renoncent à un suivi gynécologique. Promouvoir un modèle reposant principalement sur des professionnels déjà en tension ne fait qu'aggraver ces difficultés.

#### Des raccourcis trompeurs dans l'interprétation des données en périnatalité

Les indicateurs de périnatalité ne montrent aucun risque lié au suivi par les sages-femmes pour les grossesses à bas risque. Les données internationales, confirmées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), démontrent que ce modèle améliore les résultats en santé maternelle et néonatale, tout en offrant des soins mieux adaptés aux besoins des femmes. La prévention et le dépistage ciblé gagnent en efficacité lorsqu'ils s'inscrivent dans une coordination professionnelle.

## Le rôle structurant des sages-femmes

Les sages-femmes ne constituent ni une alternative ni une variable d'ajustement, mais un levier central du système de santé. Leur rôle dans le premier recours, la prévention et le suivi des grossesses physiologiques contribue directement à améliorer l'accès aux soins et la fluidité des parcours.

## Le statut de sage-femme référente

La mise en place du statut de sage-femme référente du parcours de grossesse vise à renforcer la coordination entre professionnels et à améliorer la lisibilité du parcours pour les patientes, sans remettre en cause les compétences de chacun.

## La complémentarité, clé de la qualité et de l'efficacité

Face aux enjeux de démographie, d'accès et d'efficacité, l'objectif n'est pas de hiérarchiser les professions, mais de garantir à chaque femme une prise en charge adaptée à son niveau de risque, dans des conditions réelles de sécurité et d'accès.

**« Entretenir des visions hiérarchiques dépassées ne répond ni aux besoins des femmes ni aux réalités du terrain. Les sages-femmes sont des professionnelles médicales à part entière et un pilier du parcours de soins. », déclare Caroline Combot, présidente de l'ONSSF.**

### Contacts presse :

- Caroline COMBOT, Présidente – [presidente@onssf.org](mailto:presidente@onssf.org)
- Adrien DI ROLLO, Directeur général – [direction@onssf.org](mailto:direction@onssf.org)

### À propos de l'ONSSF :

L'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes (ONSSF), fondée en 1953, est le syndicat majoritaire de la profession de sage-femme en France, et représente les sages-femmes dans tous les modes d'exercice : libéral, salarié, hospitalier ou territorial.